

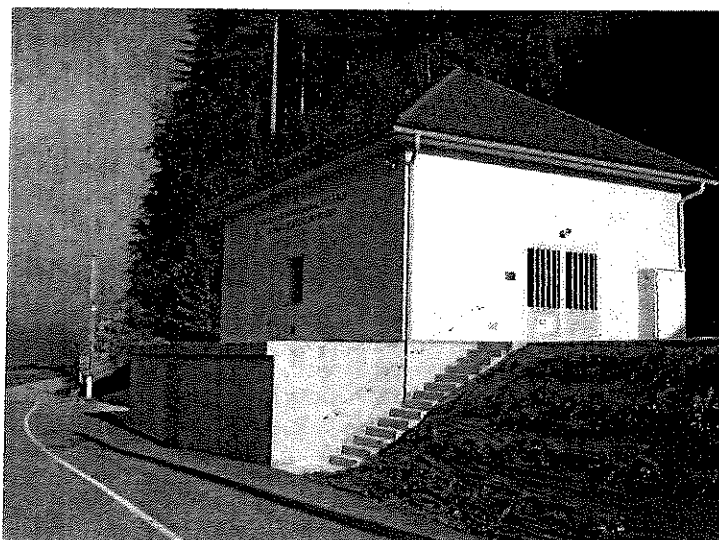
**Rapport annuel**

**SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY**

# **Prix & Qualité**

*service de l'eau potable*

## **DU SERVICE PUBLIC**



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2015  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Cabinet GUÉSAC'EAU

**EXERCICE**  
**2015**

Document établi  
le 22 septembre 2016

# Sommaire

■	<b>CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>3</b>
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE .....	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE .....	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE .....	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE .....	3
■	CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT .....	4
■	RESSOURCES EN EAU .....	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS .....	5
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS .....	6
■	LONGUEUR DU RESEAU .....	7
■	<b>TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC .....</b>	<b>8</b>
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR .....	8
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE .....	8
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE .....	9
■	EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2006 .....	10
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION .....	11
■	EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DU SYNDICAT AU COURS DE L'ANNEE 2015 .....	12
■	RECETTES D'EXPLOITATION .....	13
■	<b>INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE .....</b>	<b>14</b>
■	QUALITE DE L'EAU .....	14
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU .....	14
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....	15
■	PERFORMANCE DU RESEAU .....	16
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX .....	17
■	<b>FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....</b>	<b>18</b>
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....	18
■	ETAT DE LA DETTE .....	18
■	AMORTISSEMENTS REALISES .....	18
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	19
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE .....	19
■	<b>ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE .....</b>	<b>20</b>
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE .....	20
■	DEGRÈVEMENT .....	20

## ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

### ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY regroupe les communes de BONNÉTAGE, FOURNET-BLANCHEROCHE, GRAND'COMBE-DES-BOIS, LA CHENALOTTE, LE BARBOUX, LE BÉLIEU, LE BIZOT, LE MÉMONT, LE RUSSEY, LES FINS, LES FONTENELLES, MONT-DE-LAVAL, NARBIEF, SAINT-JULIEN-LÈS-RUSSEY et VILLERS-LE-LAC.

### ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

14 283 habitants

### ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1<sup>er</sup> décembre 2015. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 30 novembre 2027.

Ce contrat prend la suite d'un contrat qui s'est achevé pendant l'exercice. Le service était exploité en affermage. Le délégataire était la SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1<sup>er</sup> décembre 1995. Il a pris fin le 30 novembre 2015.

### ■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX sont les suivantes :

<b>Gestion du service</b>	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
<b>Gestion des abonnés</b>	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	des branchements
<b>Entretien</b>	de l'ensemble des ouvrages
<b>Renouvellement</b>	des branchements, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
<b>Prestations particulières</b>	entretien poteaux d'incendie par convention spéciale

La collectivité prend en charge :

<b>Renouvellement</b>	des canalisations > 6m, des captages, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
-----------------------	---

## ■ CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT

Convention	Cocontractant	Date d'effet ou signature	Durée [an]
Convention d'Export Permanent	ASSOCIATION "EAU CHAU"	1989	50 ans
Convention d'Export Permanent	BOSSE	3/10/2011	20 ans
Autre engagement écrit d'Export Secours	GUYANS-VENNES		
Autre engagement écrit d'Export Secours	MAICHE		
Convention d'Export Permanent	NOEL-CERNEUX	29 août 2012	20 ans
Convention d'Export Secours	SIE DES VILLAGES DU PRIEURE		

Autre convention

Convention	Cocontractant	Caractéristiques	Date d'effet
Convention d'Export Permanent	STEP de Morteau	Rejet des eaux résiduaires de la station de traitement de l'eau du Moulin Bournez sur l'entrée de la station d'épuration de Morteau, appartenant à la Communauté de Communes du Val de Morteau.	1998

## ■ RESSOURCES EN EAU

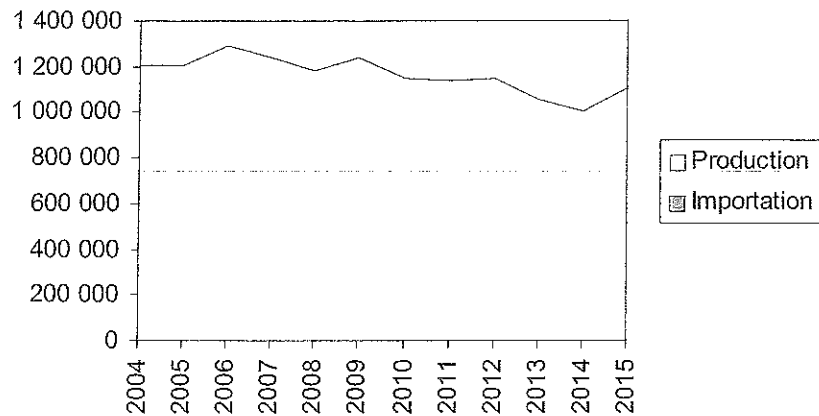
### • Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m <sup>3</sup> /h]	Prélèvement 2014 [m <sup>3</sup> ]	Prélèvement 2015 [m <sup>3</sup> ]	Variation 2014/2015
Source du Moulin Bournez	120	65 044	194 988	+199,78 %
Puits du Cul de la Lune Prélèvement en nappe souterraine	140	399 242	426 319	+6,78 %
Puits Cinquin LES FINS Prélèvement en nappe souterraine	150	609 612	534 063	-12,39 %
<b>Total des prélèvements [m<sup>3</sup>]</b>		<b>1 073 898</b>	<b>1 155 370</b>	<b>+7,59 %</b>

### • Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m <sup>3</sup> /j]	Production 2014 [m <sup>3</sup> ]	Production 2015 [m <sup>3</sup> ]	Variation 2014/2015
Traitement station Moulin Bournez	4 500	1 001 895	1 101 068	+9,90 %
<b>Total produit [m<sup>3</sup>]</b>		<b>1 001 895</b>	<b>1 101 068</b>	<b>+9,90 %</b>

• *Evolution des volumes d'eau potable produits et importés*

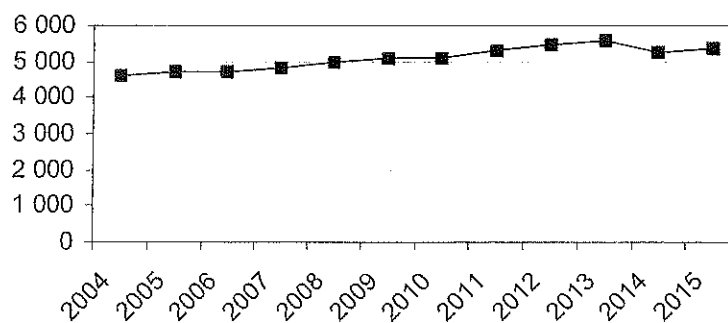


■ **NOMBRE D'ABONNEMENTS**

Abonnements	2014	2015	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	5 261	5 370	+2,07 %
Nombre d'abonnements non domestiques	-	-	-
<b>Nombre total d'abonnements</b>	<b>5 261</b>	<b>5 370</b>	<b>+2,07 %</b>

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

• *Evolution du nombre total d'abonnements*



• Répartition des abonnés par commune

BONNÉTAGE	373
FOURNET-BLANCHEROCHE	134
GRAND'COMBE-DES-BOIS	69
LA CHENALOTTE	178
LE BARBOUX	103
LE BÉLIEU	191
LE BIZOT	132
LE MÉMONT	27
LE RUSSEY	905
LES FINS	1 137
LES FONTENELLES	223
MONT-DE-LAVAL	76
NARBIEF	37
SAINTE-JULIEN-LÈS-RUSSEY	60
VILLERS-LE-LAC	1 725
<b>Total des abonnés</b>	<b>5 370</b>

■ **VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS**

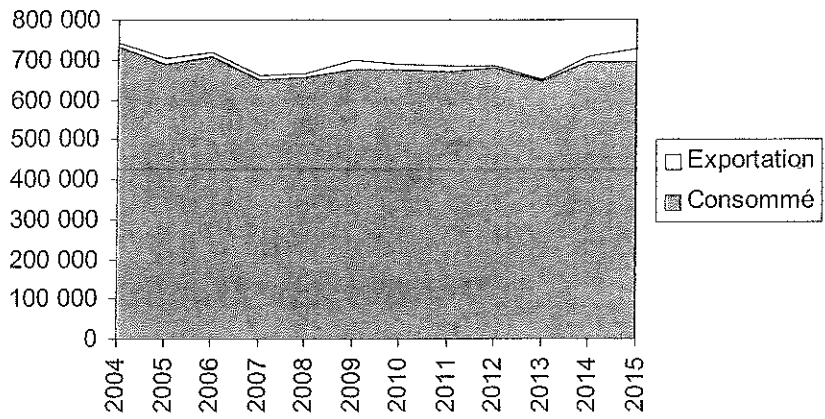
Volumes [m <sup>3</sup> ]	2014	2015	Variation
Volume produit	1 001 895	1 101 068	+9,90 %
Volume importé	-	-	-
Volume exporté	- 15 675	- 30 103	+92,04 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>986 220</b>	<b>1 070 965</b>	<b>+8,59 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	693 156	695 573	+0,35 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	-	-	-
<b>Volume total vendu aux abonnés</b>	<b>693 156</b>	<b>695 573</b>	<b>+0,35 %</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 130 m<sup>3</sup> par an. Elle était de 132 m<sup>3</sup> en 2014.

• *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2014 [m <sup>3</sup> ]	Exporté en 2015 [m <sup>3</sup> ]
MORTEAU : 2035 M3	-	2035
NOEL CERNEUX : 17212 m3	-	17 212
LA BOSSE : 2094	-	2 094
VILLAGE DU PRIEURE : 4403	-	4 403
Autres exports	-	4 359
<b>Volume total exporté</b>	<b>- 15 675</b>	<b>- 30 103</b>

• *Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés*



■ **LONGUEUR DU RESEAU**

	2014	2015	Variation %
Linéaire du réseau hors branchements en km	295,0	296,2	+0,41 %

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.  
 Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
16/10/2015	Délibération fixant les tarifs de vente d'eau au m <sup>3</sup> pour la part revenant au Syndicat.
16/10/2015	Nouveaux tarifs du délégataire, fixés par le nouveau contrat de délégation avec effet au 1 <sup>er</sup> décembre 2015.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de **0 %** par rapport aux tarifs de base, compte tenu de l'application des nouveaux tarifs du contrat ayant effet le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

### ■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

#### • Redevance de pollution domestique

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 <sup>er</sup> jan 2012	1 <sup>er</sup> jan 2013	1 <sup>er</sup> jan 2014	1 <sup>er</sup> jan 2015	1 <sup>er</sup> jan 2016
Redevance de pollution domestique	0,22 €	0,28 €	0,28 €	0,29 €	0,29 €



# SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

EAU POTABLE

2015

tarif domestique du syndicat

## LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

### Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2015	1 <sup>er</sup> jan 2016	Variation
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	Abonnement ordinaire *	76,58	70,00	-8,59 %
	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,9101	0,8600	-5,50 %
	N° 2 (101 à 300 m <sup>3</sup> )	0,8699	0,8600	-1,14 %
	N° 3 (301 à 700 m <sup>3</sup> )	0,8297	0,8600	+3,65 %
	N° 4 (701 à 1 500 m <sup>3</sup> )	0,7896	0,8600	+8,92 %
	N° 5 (au-delà de 1 500 m <sup>3</sup> )	0,7494	0,8600	+14,76 %
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€ HT/m <sup>3</sup> ] (tranches en m <sup>3</sup> /an)	Abonnement ordinaire *	22,00	27,00	+22,73 %
	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
	N° 2 (101 à 300 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
	N° 3 (301 à 700 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
	N° 4 (701 à 1 500 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
	N° 5 (au-delà de 1 500 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,083	0,08	-3,61 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

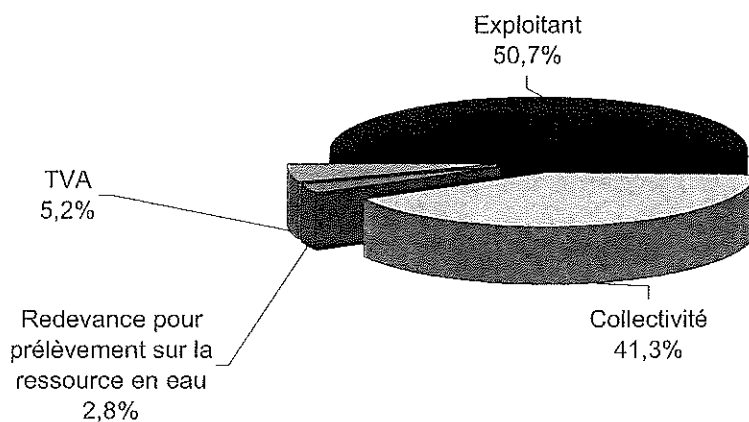
### Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2015	1 <sup>er</sup> jan 2016	Variation
Exploitant	184,99	173,20	-6,37 %
Collectivité	130,60	141,00	+7,96 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,96	9,60	-3,61 %
TVA	17,91	17,81	-0,56 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>343,46</b>	<b>341,61</b>	<b>-0,54 %</b>

<b>Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)</b>
<b>-0,44 %</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> : 2,85 €/m<sup>3</sup>

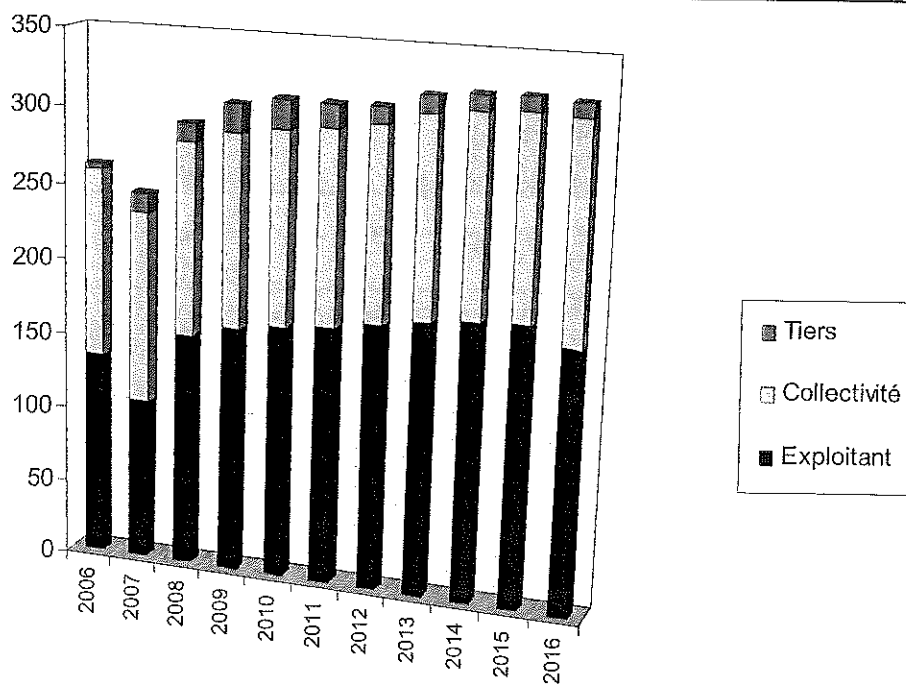
Répartition au 1er janvier 2016



## ■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2006

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m<sup>3</sup> (valeurs au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Total hors TVA [€]
2006	135,01	123,70	3,72	262,43
2007	106,68	126,40	11,86	244,94
2008	154,69	126,40	11,86	292,95
2009	162,26	126,40	19,20	307,86
2010	167,17	126,40	19,20	312,77
2011	170,05	126,40	15,60	312,05
2012	174,92	126,40	11,40	312,72
2013	179,97	130,60	11,40	321,97
2014	183,71	130,60	10,20	324,51
2015	184,99	130,60	9,96	325,55
2016	173,20	141,00	9,60	323,80



# SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

EAU POTABLE

2015

tarif domestique du syndicat

## LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

### Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 <sup>er</sup> jan 2015	1 <sup>er</sup> jan 2016	Variation
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	76,58	70,00	-8,59 %
<b>Part proportionnelle [€ HT/m<sup>3</sup>] (tranches en m<sup>3</sup>/an)</b>				
	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,9101	0,8600	-5,50 %
	N° 2 (101 à 300 m <sup>3</sup> )	0,8699	0,8600	-1,14 %
	N° 3 (301 à 700 m <sup>3</sup> )	0,8297	0,8600	+3,65 %
	N° 4 (701 à 1 500 m <sup>3</sup> )	0,7896	0,8600	+8,92 %
	N° 5 (au-delà de 1 500 m <sup>3</sup> )	0,7494	0,8600	+14,76 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	22,00	27,00	+22,73 %
<b>Part proportionnelle [€ HT/m<sup>3</sup>] (tranches en m<sup>3</sup>/an)</b>				
	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
	N° 2 (101 à 300 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
	N° 3 (301 à 700 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
	N° 4 (701 à 1 500 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
	N° 5 (au-delà de 1 500 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95	+4,97 %
<b>Redevances et taxes</b>				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,083	0,08	-3,61 %
	Redevance de pollution domestique	0,29	0,29	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

\* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>

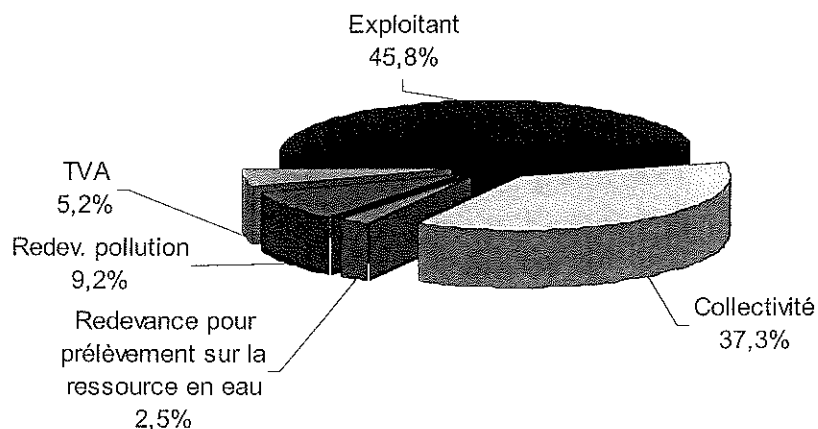
### Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> jan 2015	1 <sup>er</sup> jan 2016	Variation
Exploitant	184,99	173,20	-6,37 %
Collectivité	130,60	141,00	+7,96 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	9,96	9,60	-3,61 %
Redevance de pollution domestique	34,80	34,80	0,00 %
TVA	19,82	19,72	-0,50 %
<b>Total [€ TTC]</b>	<b>380,17</b>	<b>378,32</b>	<b>-0,49 %</b>

<b>Variation : Total TTC</b>
<b>-0,49 %</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> : 3,15 €/m<sup>3</sup>

### Répartition au 1er janvier 2016



# SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

EAU POTABLE

2015

tarif domestique du syndicat

## ■ EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DU SYNDICAT AU COURS DE L'ANNEE 2015

Le tarif domestique du syndicat a évolué au cours de l'année 2015, les dates d'application sont les suivantes :  
 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2015  
 à compter du 1<sup>er</sup> décembre

Pour l'ensemble de ces tarifs les abonnements sont exprimés en €/an et les tranches en m<sup>3</sup>/an

	Désignation	du 1 <sup>er</sup> janvier au 30 novembre 2015	à compter du 1 <sup>er</sup> décembre
Part de l'exploitant Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€/m <sup>3</sup> ]	Abonnement ordinaire	76,58	70,00
	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,9101	0,86
	N° 2 (101 à 300 m <sup>3</sup> )	0,8699	0,86
	N° 3 (301 à 700 m <sup>3</sup> )	0,8297	0,86
	N° 4 (701 à 1 500 m <sup>3</sup> )	0,7896	0,86
	N° 5 (au-delà de 1 500 m <sup>3</sup> )	0,7494	0,86
Part de la collectivité Part Fixe [€ HT/an] Part proportionnelle [€/m <sup>3</sup> ]	Abonnement ordinaire	22,00	27,00
	N° 1 (0 à 100 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95
	N° 2 (101 à 300 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95
	N° 3 (301 à 700 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95
	N° 4 (701 à 1 500 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95
	N° 5 (au-delà de 1 500 m <sup>3</sup> )	0,905	0,95
Redevances et taxes	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m <sup>3</sup> ]	0,083	0,08
	TVA [%]	5,5	5,5

■ **RECETTES D'EXPLOITATION**

• *Recettes de la collectivité*

	2014	2015	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	689 439,00 €	752 948,00 €	+9,21 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>689 439,00 €</b>	<b>752 948,00 €</b>	<b>+9,21 %</b>
Autres recettes			
Autres recettes (travaux commune et particulier)	-	12 323,00 €	-
<b>Total des recettes</b>	<b>689 439,00 €</b>	<b>765 271,00 €</b>	<b>+10,9 %</b>

• *Recettes de l'exploitant*

	2014	2015	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 002 440,00 €	1 026 870,00 €	+2,44 %
dont abonnements	410 590,00 €	423 760,00 €	+3,21 %
Recettes de volume exporté	16 610,00 €	29 800,00 €	+79,41 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>1 019 050,00 €</b>	<b>1 056 670,00 €</b>	<b>+3,69 %</b>
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	53 010,00 €	60 820,00 €	-
Autres recettes	8 280,00 €	16 580,00 €	-
<b>Total des recettes</b>	<b>1 080 340,00 €</b>	<b>1 134 070,00 €</b>	<b>+5,0 %</b>

## ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

### ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité
Conformité bactériologique	23	0	100 %
Conformité physico-chimique	13	0	100 %

### ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau  
Ressource Puits Cinquin

	50%	dossier déposé en préfecture
	60%	arrêté préfectoral
➔	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Ressource Puits du Cul de la Lune

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	--

Ressource Source du Moulin Bournez

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	--

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,  
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

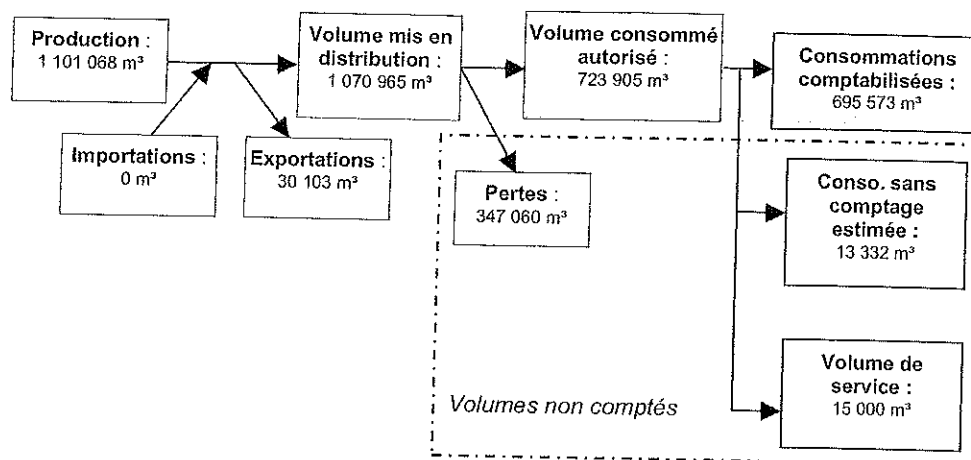
80 %

**CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU**

**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau**

Barème	Critères	Informations disponibles	Points attribués
+ 10 points	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures.	Oui	10
+ 5 points	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés (extension, réhabilitation, ou renouvellement des réseaux) et les données acquises depuis la dernière mise à jour. Mise à jour à minima annuelle du plan.	Oui	5
<b>L'obtention des 15 premiers points est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :</b>			
+ 10 points	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, de la précision des informations cartographiques, et pour au moins la moitié du linéaire total de réseau les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons.	Oui	10
Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué si les matériaux et diamètres sont renseignés pour au moins 95% du linéaire total du réseau.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons sont renseignées.	95%	5
+ 10 points	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan pour au moins la moitié du linéaire total.	Oui	10
Lorsque l'année ou la période de pose est renseignée pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué si les informations des années ou périodes de pose sont renseignées pour au moins 95% du linéaire total du réseau.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les années ou périodes de pose des tronçons sont renseignées.	70%	2
<b>A ce stade l'obtention d'au moins 40 points est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :</b>			
+ 10 points	Le plan des réseaux précise la localisation des annexes et des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	Oui	10
+ 10 points	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et distribution.	Oui	10
+ 10 points	Le plan mentionne la localisation des branchements.	Oui	10
+ 10 points	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	Oui	10
+ 10 points	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	Non	0
+ 10 points	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement,...	Oui	10
+ 10 points	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	Non	0
+ 5 points	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	Non	0
<b>Nombre de points total obtenus</b>			<b>92</b>

■ **PERFORMANCE DU RESEAU**



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 13 332 m<sup>3</sup>.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 15 000 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =  
 (consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2011	2012	2013	2014	2015
Rendement du réseau de distribution [%]	62,9 %	62,4 %	64,3 %	74,1 %	68,5 %

*N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007*

- **indice des volumes non comptés** =  
 (estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) /  
 longueur du réseau hors branchements

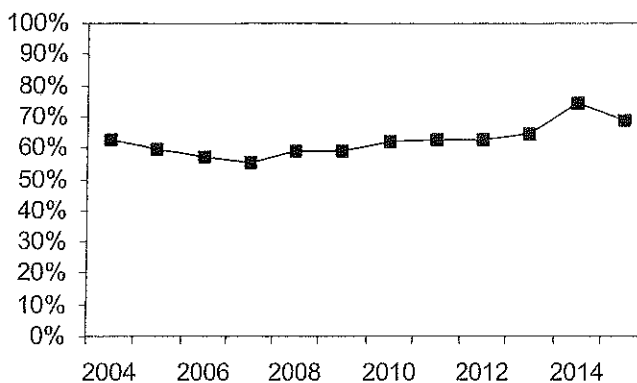
	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	3,6	3,7	3,8	2,7	3,5

- **indice linéaire de pertes en réseau** =  
 pertes / longueur du réseau hors branchements

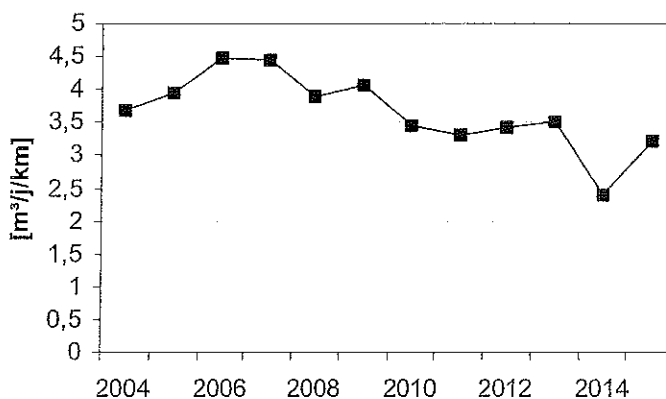
	2011	2012	2013	2014	2015
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	3,3	3,4	3,5	2,4	3,2



Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



## RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2011	2012	2013	2014	2015
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	3,560	2,175	4,020	3,830	4,14

### Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,2 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Remplacement, renouvellement canalisations et branchements vétustes sur : Les Fontenelles, Le Russey, Villers le Lac, Le Barboux, Le Bélieu, Saint Julien les Russey	1 094 140 €	20 500 €
Travaux d'entretien sur réservoirs : Bélieu et Fontenelles	49 600 €	0

#### Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2014	2015
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	2	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	3	3
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,06 %	0,06 %

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2014	2015
Encours de la dette au 31 décembre	1 773 162,78 €	2 009 764,00 €
Remboursements au cours de l'exercice	475 574,61 €	267 395,00 €
dont en intérêts	76 530,21 €	83 996,00 €
dont en capital	399 044,40 €	183 399,00 €

### ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2011	2012	2013	2014	2015
Montant de la dotation aux amortissements	363 770 €	373 303 €	386 986 €	423 130 €	442 775 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux
Construction d'un nouveau réservoir au lieu-dit Les Laillets .	600 000 € HT
Rénovation cuve du réservoir Les Laillets .	120 000 € HT
Modélisation du réseau .	49 600 € HT

■ **PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Objet des travaux	Montant de travaux
Poursuite des travaux renouvellement canalisation en 2016.	682 000 € HT
Poursuite entretien des réservoirs .	28 000 € HT

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2014	2015
montants des abandons de créance	0,00 €	128,12 €
dont part délégataire	0,00 €	128,12 €
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues	0	2
nombre d'aides accordées		1
montants des versements à un fonds de solidarité	96,00 €	
dont part délégataire	48,00 €	
dont part collectivité	48,00 €	

### ■ DÉGRÈVEMENT

Description	2011	2012	2013	2014	2016
Nombre de demandes de dégrèvement	-	-	35	34	NR
Nombre de dossiers acceptés	33	78	19	25	NR
Volume total dégrèvé (m <sup>3</sup> )	16 511	11 541	10 419	20 732	13 332

## RENDEMENT DU SYNDICAT DU RUSSEY (SUIVANT DATE DE RELEVÉ)

Période de relève	mai 2012/2013	mai 2013/2014	mai 2014/2015
volume mis en distribion sur la période de relève	1074808	1030159	1019722
volume consommé	677694	742201	754008
rendement calculé sur la période de relève	63.05	72.05	73.94
km conduite	293.7	295	296.2
ilp	3.70	2.67	2.46

# L'INFORMATION *eau*

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2015



## SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

Extrait du rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service public  
Disponible en mairie de VILLERS LE LAC

### TERRITOIRE

14 283 habitants

Le service d'eau potable du Sie du Haut Plateau du Russey regroupe les communes de : Bonnétage, Fournet-Blancheroche, Grand'Combe-des-Bois, la Chenalotte, le Barbox, le Bélieu, le Bizot, le Mémont, le Russey, les Fins, les Fontenelles, Mont-de-Laval, Narbief, Saint-Julien-lès-Russey et Villers-le-Lac.



15 communes adhérentes

La population desservie est de 14 283 habitants.

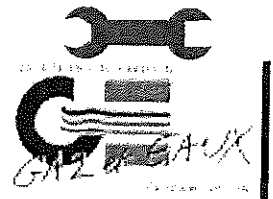
### EXPLOITATION

par la société GAZ ET EAUX  
En affermage

La société GAZ ET EAUX a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 5 370 abonnés (+2,07 % par rapport à 2014).



### PRODUCTION

3 ressources

Des ressources propres au syndicat :

1 Forage, 1 Puits à drains rayonnants, 1 Source ont fourni 1 101 068 m<sup>3</sup> d'eau traitée à la station du Moulin Bournez. 30 103 m<sup>3</sup> ont été exportés vers des collectivités voisines dans le cadre des conventions de vente en gros.



■ LOCAL  
□ IMPORT

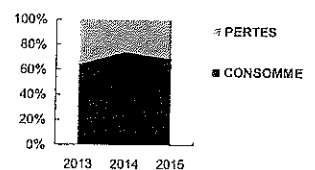
### DISTRIBUTION

Un réseau de 296 km  
695 573 m<sup>3</sup> consommés

En 2015 les abonnés domestiques ont consommé 695 573 m<sup>3</sup> (+0,35 % par rapport à 2014) soit en moyenne 133 litres par habitant et par jour

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 68,5 % en 2015 (il était de 74,1 % en 2014).

Le taux de renouvellement du réseau est de 1,2 %.



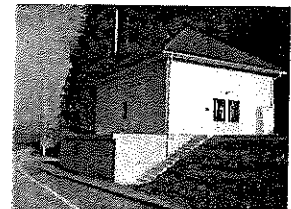
Rendement du réseau

### QUALITÉ

Excellente

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est d'excellente qualité.

La démarche de protection de la ressource en eau est finalisée.



### PRIX

378,32 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 378,32 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2016, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 3,15 €/m<sup>3</sup>, en baisse de 0,49 % par rapport à 2015.

Sur ce montant, 46 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 37 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes et redevance Agence de l'Eau s'élèvent à 17 %.



Répartition des montants collectés



# Qualité de l'eau

## Unité de Gestion et d'Exploitation S HAUT PLATEAU DU RUSSEY

### synthèse 2015 / UDI HAUT PLATEAU DU RUSSEY

#### CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DISTRIBUTION

EXPLOITANT	SDGE
RESSOURCE	Ressources karstique et en nappe alluviale
PERIMETRES DE PROTECTION	Réalisés
TRAITEMENT	filtration + déferrisation + désinfection au bioxyde de chlore
POPULATION DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	12126

#### QUALITE BACTERIOLOGIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2015

Nombre total d'analyses réalisées en 2015 et représentatives de l'eau distribuée	18
Nombre d'analyses non conformes attestant d'une pollution microbiologique présentant un risque sanitaire	0
Nombre d'analyses non satisfaisantes attestant d'un dysfonctionnement ou de l'absence de traitement	0

#### EVOLUTION DES BILANS BACTERIOLOGIQUES SUR LES DERNIERES ANNEES

Bilans	2013	2014	2015
% d'analyses non conformes	0%	0%	0%

#### SOUS PRODUITS DE LA DESINFECTION DANS L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2015

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
Chlore résiduel libre	mg/l	absence d'odeur ou de saveur désagréable et pas de changement anormal	18	2	0,11	0,46
Bioxyde	mg/l		0			
Chlorites	mg/l	0,2	2	0	0,00	0,00
Trihalométhanes	µg/l	100	4	0	27,96	37,6

#### LIMITES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2015

Paramètres	Unités	Limites de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la limite de qualité	Moyenne	Maximum
Nitrates	mg/l	50 mg/l	5	0	3,6	4,1
Pesticides	µg/l	0,1 µg/l par molécule	2			
		0,5 µg/l total pesticides	2	0	0,00	0,00
HAP	µg/l	0,1 µg/l	2	0	0,00	0,00

#### REFERENCES DE QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'EAU DISTRIBUEE POUR L'ANNEE 2015

Paramètres	Unités	Références de qualité	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses supérieures à la référence de qualité	Moyenne	Maximum
pH	unité pH	[6,5 - 9]	18	0	7,7	8,1
Conductivité à 25 °C	µS/cm	[200 - 1000]	18	0	670	800
Dureté équilibre calco-carbonique	°F	sans objet proche de l'équilibre	5	eau incrustante	28,9	30,8
Turbidité	NFU	2	18	0	0,3	1,3
Ammonium	mg/l	0,1 ou 0,5 si naturel	18	0	0,0	0,0
Matière Organique	mg/l	2	5	0	1,4	1,36
Aluminium	µg/l	200	20	2	75,0	94,8
Fer	µg/l	200	22	1	66,6	93,9
Manganèse	µg/l	50	20	1	8,8	83



## Qualité de l'eau

### Synthèse 2015

Unité de gestion et d'exploitation

#### S HAUT PLATEAU DU RUSSEY

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2015 sur les unités de distribution

#### HAUT PLATEAU DU RUSSEY

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2015 :

- une bonne qualité microbiologique
- une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en aluminium et en fer, éléments indésirables, parfois supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures aromatiques

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Un traitement complémentaire du fer et du manganèse a été mis en service courant 2015.



### Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

### Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de le consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

## Qualité 2015 de l'eau sur l'unité de distribution :

### HAUT PLATEAU DU RUSSEY

Maître d'Ouvrage : S HAUT PLATEAU DU RUSSEY

Exploitant : SDGE

L'eau est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) et de la nappe alluviale du Doubs. Elle est filtrée puis désinfectée au bioxyde de chlore avant d'être distribuée.

#### Bactériologie

La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport.  
Limite de qualité : absence de germe.

Nombre d'analyses réalisées : 18  
Nombre d'analyses non conformes : 0

#### Turbidité

Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection.  
Référence de qualité : 2 NFU

Nombre d'analyses réalisées : 18  
Nombre d'analyses non conformes : 0  
Valeur maximale mesurée : 1,3

#### Nitrates

L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.  
Limite de qualité : 50 mg/l

Nombre d'analyses réalisées : 5  
Nombre d'analyses non conformes : 0  
concentration moyenne : 3,6  
concentration maximale : 4,1

#### Dureté

La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource.  
Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive

Nombre d'analyses réalisées : 5  
Valeur moyenne mesurée : 28,9  
Valeur maximale mesurée : 30,8

#### Pesticides

La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage.  
Limite de qualité : 0,1 µg/l

Nombre d'analyses réalisées : 2  
Nombre d'analyses non conformes : 0  
concentration moyenne : 0,00  
concentration maximale : 0

#### Autres

Limite de qualité :

Nombre d'analyses réalisées :  
Nombre d'analyses non conformes :  
concentration moyenne :  
concentration maximale :

### CONCLUSION et AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2015 :

- une bonne qualité microbiologique
- une bonne qualité organoleptique
- des teneurs en aluminium et en fer, éléments indésirables, parfois supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les autres substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures aromatiques

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

Un traitement complémentaire du fer et du manganèse a été mis en service courant 2015.

Pour plus d'information :

Seuls les paramètres les plus significatifs sont représentés dans ce bilan. Vous trouverez à votre disposition tous les résultats du contrôle sanitaire auprès du réseau, d'urgence et sur le site internet : [www.eaupublice.sante.fr](http://www.eaupublice.sante.fr)



**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A  
LA CONSOMMATION HUMAINE  
ANNEE 2016**

**UNITE DE GESTION: S-HAUT PLATEAU DU RUSSEY**

Types d'analyse	Rp	Rs	Rsad	CRsad	P1	P1S	P2	P2CL	D1	D1S
Prix unitaire €	547	933	566	1206	97	106	568	583	51	61
Nombre d'analyse	2				5			2		22

Types d'analyse	D2	D2CL	AL	FE	MN	Chlorites	Prélèvements
Prix unitaire €	211	226	14	14	14	21	35
Nombre d'analyse		2	22	22	22		29

**Coût HT 2016 € : 6478**

**Le prix unitaire de chaque type d'analyse correspond au cumul des prix des différents laboratoires intervenants : CHU25 (pour la microbiologie et les prélèvements), QUALIO et le Laboratoire PMA (pour la chimie simple), CARSO (pour la chimie complexe).**

Les analyses de types Rs ou Rp correspondent à des prélèvements effectués à la ressource,

Les analyses de types P1 et P2 correspondent à des prélèvements en production après la station de traitement,

Les analyses de types D1 ou D2 correspondent à des prélèvements effectués au robinet des usagers.